



CHANGEMENT DES HORAIRES

Mairie de la Chapelle-aux-Chasses

Du 1^{er} au 30 juin 2026

la mairie sera ouverte uniquement les après-midis

13 h – 17 h

A partir du lundi 6 juillet 2026

Lundi et mercredi

8 h – 12 h / 13 h – 17 h

Vendredi

8 h – 12 h

Merci pour votre compréhension